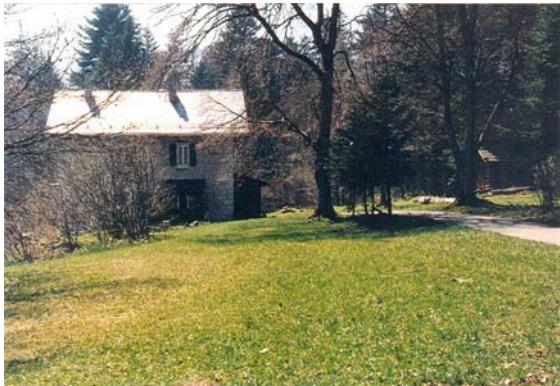


Villas typiques de Chaumont



Caractéristiques

Dans la partie centrale de Chaumont, aux alentours du Grand Hôtel, il existe quelques grandes maisons d'habitation dont l'architecture est très typée : volume simple, socle en pierres apparentes, façade en maçonnerie et en bois, large toiture avec avant-toit, architecture adaptée aux neiges abondantes.

Les bâtiments sont implantés dans le terrain comme des solitaires, en respectant le relief et le caractère du pâturage boisé qui s'étend jusqu'aux abords immédiats des constructions.

Il y règne une ambiance très particulière de grand parc boisé ponctué de belles villas cossues.

Objectifs

Sauvegarder le caractère de parc paysager avec ces grandes maisons d'habitation sans pour autant interdire des transformations, des agrandissements et des nouvelles constructions.

Il ne s'agit nullement de copier ce style, mais plutôt de s'en inspirer et de l'interpréter dans une architecture contemporaine.

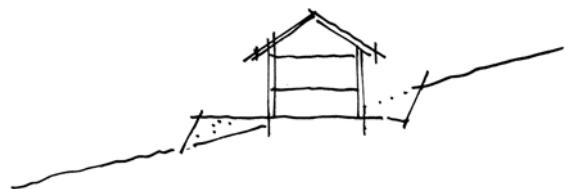
Principes

Toute intervention dans les zones de villas respectera les principes suivants :

- Les constructions seront implantées dans le site sans remblais ni déblais.
- Les grands arbres qui confèrent un caractère de vaste parc paysager seront préservés et mis en valeur.
- Les aménagements extérieurs seront sobres et la continuité avec les pâturages boisés des alentours sera assurée.
- Les constructions auront une volumétrie simple et une toiture en pente.
- L'expression architecturale sera sobre et adaptée aux conditions climatiques de Chaumont.
- Dans la zone de villas A, les bâtiments seront structurés en un socle et trois niveaux apparents (deux niveaux et combles).



Respect de la topographie sans remblais et déblai



Exemples d'aménagements extérieurs à ne pas suivre

Références

- Recensement architectural, Section de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel.
- Service de la protection des monuments et des sites, canton de Neuchâtel.

Chauves-souris



Oreillard

Caractéristiques

Les chauves-souris sont souvent tributaires de l'habitat humain pour se reproduire. A Chaumont, une grande colonie d'oreillards a élu domicile dans les combles du Château bleu.

La Pipistrelle, le Murin à moustaches et la Sérotine boréale sont également des espèces de chiroptères protégées présentes à Chaumont.

Ces quatre espèces de chauves-souris ont besoin de pouvoir conserver des gîtes sur les façades et sous les toits de nos habitations pour pouvoir subsister.

Souvent, les chauves-souris ont quitté un gîte dans les cas suivants :

- Réfection des toits et des combles.
- Traitement des charpentes.
- Eclairage des bâtiments.
- Changement des volets et des stores.

La présence d'une source de nourriture importante (insectes) et de points d'eau pour s'abreuver est également indispensable pour la survie des chauves-souris.

Objectifs

Protéger ces espèces animales en sauvegardant les gîtes de préférence.

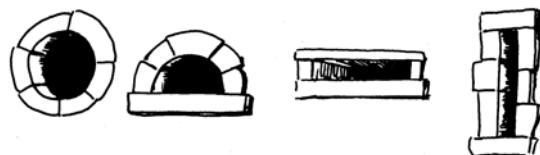
Revitaliser les milieux vitaux pour les chauves-souris: forêt de feuillus, prairies extensives, points d'eau.

Faire connaître ces animaux victimes de préjugés auprès de la population.

Principes

Conservation et rénovation d'anciens bâtiments

- Etablir un examen préliminaire au stade de l'avant-projet déjà, en prenant contact avec le délégué neuchâtelois du Centre de coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris.
- Intégrer au projet des ouvertures (forme indifférente, dimensions minimales 15 x 40 cm).



Eviter :

- L'occupation des combles par du matériel volumineux gênant l'envol des animaux.
- Le lambrisage des combles sous les chevrons.
- La fermeture des ouvertures extérieures permettant l'accès aux combles ou la création d'ouvertures provoquant des courants d'air importants.
- L'installation d'un éclairage permanent.

Etre particulièrement vigilant lors :

- Du nettoyage régulier des combles.
- Du traitement de charpente avec des produits chimiques.

Entretien et restauration de bâtiments occupés par les chauves-souris

Les travaux de restauration des bâtiments doivent toujours tenir compte de la présence des chauves-souris. Ceci est possible en respectant les règles suivantes :

- Ne pas découvrir une toiture abritant une colonie de chauves-souris entre mai et octobre (période de mise bas et d'élevage des jeunes).
- Traiter la charpente entre octobre et décembre afin de permettre au produit utilisé de sécher avant le retour des animaux.

Revitalisation des milieux naturels

A Chaumont, les chauves-souris doivent se contenter de quelques fontaines pour s'abreuver, la création d'une mare serait profitable à bon nombre d'espèces.

Les forêts de feuillus et pâturages boisés, beaucoup plus riches en nourriture et en caches, doivent être développées au détriment des plantations d'épicéas.

La sauvegarde et le développement des prairies maigres, riches en insectes, est également une mesure favorable pour ces espèces.



Prairie riche en fleurs et en insectes

Bibliographie, références

- BERTHOUD Guy, 1986. Protéger les chauves-souris dans les bâtiments.
- OFEFP, 1992. Cahier de l'environnement n° 169, guide pour la protection des chauves-souris lors de la rénovation des bâtiments.
- Inventaire des chauves-souris du canton de Neuchâtel, Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds, 1995.

Contacts, renseignements

- BLANT Jean-Daniel. Centre de coordination chauves-souris, Musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds.

Aménagements extérieurs



Lézard des souches

Caractéristiques

L'habitat humain, avec ses infrastructures, peut être utilisé par quantités d'espèces animales et végétales pour peu qu'on respecte quelques principes d'aménagement et d'entretien.

Les chemins d'accès, les clôtures, les buissons indigènes, les tas de pierres ou de bois mort, sont autant de structures utilisées par la faune et la flore en tant que biotopes relais et éléments de liaison.



Exemple de clôture végétalisée

La qualité de ces éléments influence également la qualité paysagère d'un site.

Objectifs

Respecter le caractère naturel et paysager de Chaumont.

Intégrer les nouveaux aménagements dans l'environnement.

Principes

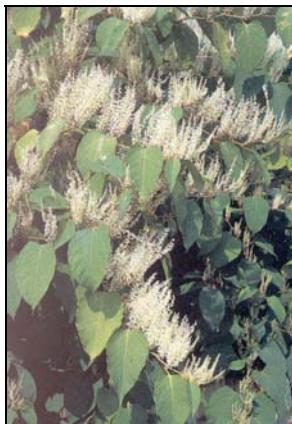
- Conserver et aménager les chemins et accès perméables (matière minérale concassée, terre battue).



Chemin perméable

- S'inspirer de la nature montagnarde du site pour le revêtement des nouveaux chemins. On évitera tout particulièrement les revêtements en dur (béton, goudron) qui deviennent des surfaces stériles et qui s'intègrent mal dans le paysage naturel du site.
- Aménager des clôtures perméables à la faune et utiliser des matériaux naturels (bois), laisser une bande herbeuse extensive au pied de la clôture.
- Utiliser des structures qui profitent à la faune pour délimiter les propriétés :
 - Murs ;
 - Clôture en bois ;
 - Haie d'arbustes indigène.

- Favoriser les plantes indigènes adaptées à la station aux abords des habitations.
- Remplacer les espèces arbustives exotiques par des espèces indigènes.



**Renouée du Japon
(à éviter)**



**Aubépine
(à favoriser)**

- Faucher les bordures de chemins et les talus qu'une fois par an, après le 15 juillet.
- Aménager des tas de pierres et de bois mort le long des haies ou en bordure de chemin.

Bibliographie

- OFEFP, 1995. Cohabiter avec la nature.

Forêts et lisières



Forêt mélangée avec une lisière structurée

Caractéristiques

Depuis quelques décennies, les fonctions et la typologie des forêts de Chaumont ont évolué en raison des mutations intervenues dans les pratiques agricoles et sylvicoles. Les pâturages boisés, autrefois beaucoup plus étendus qu'actuellement, ont laissé la place à une mosaïque de prairies, de forêts denses et de zones construites.

Les zones de villas se sont parfois développées à proximité immédiate de la forêt, limitant ainsi son accessibilité et influençant sa structure.

Les lisières, zones d'une grande richesse écologique et importantes pour l'harmonie du paysage, sont souvent peu structurées en raison de la transition trop nette entre forêts et pâtures ou zones à bâtir.

Les forêts de Chaumont sont en grande partie constituées de petites parcelles privées et peu exploitées.

L'alternance de zones boisées et ouvertes contribue à l'identité paysagère de Chaumont. La proportion importante de lisières favorise la biodiversité en permettant les échanges.

Objectifs

Forêts :

La vocation **multifonctionnelle** des forêts de Chaumont doit être conservée et développée :

- Fonction **sociale** : tenir compte de leur importance pour les loisirs de la population (promenades pédestres, équestres et cyclistes, ski de fond) et pour la structuration du paysage.
- Fonction du **maintien de la biodiversité** : développer le rôle des forêts, et en particulier des lisières, comme sites de refuge, de reproduction et de source de nourriture pour la faune.
- Fonction **économique** : promouvoir une exploitation et un entretien respectueux de la nature et de la tradition forestière neuchâteloise. Valoriser les produits forestiers.
- Fonction **protectrice** : tenir compte de sa fonction d'obstacle au vent.



Monoculture d'épicéa sans lisière étagée

Lisières :

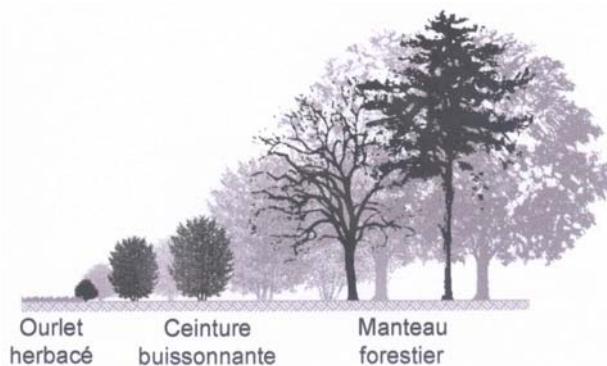
Les lisières doivent être entretenues de manière adéquate dans l'intérêt :

- de la **nature** en raison de leur richesse particulière en espèces et en habitats.

- de la **foresterie** en protégeant les massifs intérieurs du vent et en fournissant une nourriture abondante aux chevreuils qui ainsi causent moins de dégâts à l'intérieur des peuplements.
- de l'**agriculture** en diminuant l'ombre portée et en fournissant un habitat pour les espèces prédatrices des ravageurs.
- du **paysage** en le structurant et en l'enrichissant de buissons fleurissant et fructifiant pendant de longues périodes.

Principes

- Baliser et au besoin réaménager les itinéraires pédestres, équestres, cyclistes et de ski de fond, en tenant compte des différentes fonctions de la forêt et en veillant à ménager des surfaces non perturbées.
- Respecter la limite des 30 mètres (20 mètres dans certains secteurs prédéfinis) entre la limite forestière et les constructions. Des dérogations pour des constructions de minime importance pourront être accordées si : une lisière étagée et un ourlet herbeux sont existants ou aménagés; aucune clôture n'interrompt la circulation de la faune le long de la lisière.
- Aménager des lisières irrégulières avec une succession étagée de strates : manteau forestier, ceinture buissonnante, ourlet herbacé. Privilégier les arbustes à baies, aux épines et à floraison échelonnée, favorables aux oiseaux et aux insectes.



Lisière étagée

- Maintenir ou aménager des clairières en forêt, aménager des mares forestières.
- Conseiller et soutenir les propriétaires forestiers privés dans l'exploitation et la gestion multifonctionnelle de la forêt.
- Privilégier l'utilisation du bois d'origine locale pour la construction et le chauffage.
- Sensibiliser le public aux différentes fonctions de la forêt.



Lisière déstructurée par le bétail

Bibliographie

- DOMONT Ph. et ZARIC N., 2000. Le guide des curieux en forêt – Toute la forêt en 310 questions-réponses. Delachaux et Niestlé.
- ZARIC N., KOLLER N. et DETRAZ-MEROZ J., 2002. Guide des buissons et arbres des haies et lisières – Identification et entretien. Service romand de vulgarisation agricole.

Pâturages boisés



Caractéristiques

Les pâturages boisés offrent un paysage diversifié, mais est aussi un domaine de parcours pour le bétail.

Milieu riche et complexe, le pâturage boisé voit ses contours progressivement retracés sous l'effet de la séparation et de l'intensification de la production de bois et d'herbage.

Les pâturages boisés couvrent 5% de la surface forestière de l'arc jurassien, soit 1% de la surface forestière suisse.

Il existe plusieurs types de pâturages boisés qui diffèrent dans leur structure et leur organisation : arbres isolés, pelouses, bosquets, affleurements de la roche.

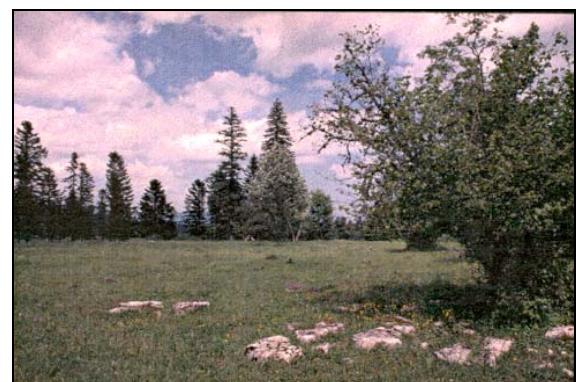
Certains pâturages boisés sont menacés d'embroussaillement suite à l'abandon de la pâture.

Objectifs

Maintenir en l'état et entretenir les pâturages boisés dans les secteurs de Pré-aux-Planes, de Plane-Combe Conrad et du Grand-Chaumont.

Principes

- Maintenir les sapins blancs et les remplacer, en cas de dépérissement, par des épicéas.
- Favoriser les repousses (sapin blanc, alisier), tout en assurant un boisement faible des pâturages.
- Gérer les lisières (dégager les beaux spécimens) et prévenir leur avancement.
- Faucher les pâturages boisés menacés par l'embroussaillement une fois par an, à l'automne.
- Créer une zone tampon avec la zone d'habitation.



Pâturage boisé séchard

Bibliographie

- SALAMIN Véronique, 1994. Pâturages boisés, comprendre pour mieux gérer, revue "La Forêt" 4/94.

Haies et bosquets

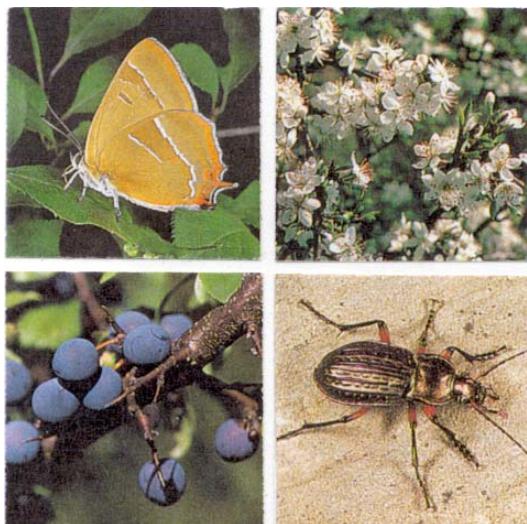


Haie à Chaumont

Caractéristiques

Les haies et les bosquets structurent et enrichissent le paysage.

Ils remplissent de nombreuses fonctions pour la faune et la flore: refuge, source de nourriture et lieu de reproduction pour près de 1500 espèces de plantes et d'animaux.



Diversité de buissons et d'hôtes

Ils sont une protection contre le vent, freinent l'érosion des sols et stabilisent les terrains.

Objectifs

Conserver et valoriser les haies et bosquets existants.

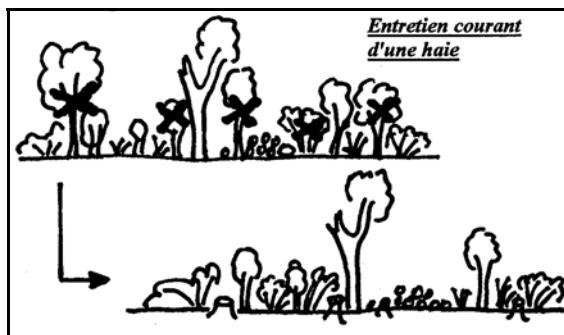
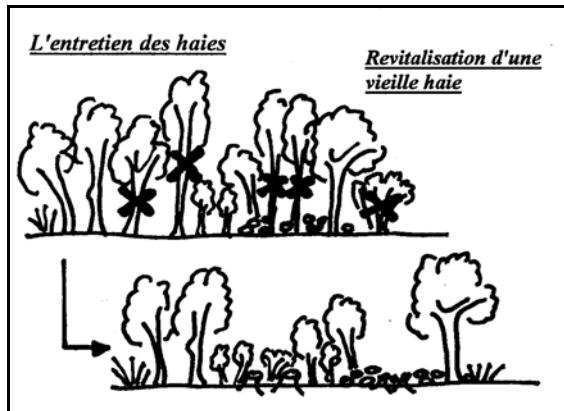
Les entretenir en favorisant la diversité des strates : arbres, arbustes et bande herbeuse.

Planter des haies pour créer de nouveaux milieux et pour compléter les réseaux existants.

Principes

Entretien :

- Effectuer les travaux de préférence d'octobre à mars, pour limiter les dérangements occasionnés à la faune et à la flore.
- Faucher en automne la bande herbeuse du pied de la haie (ourlet).
- Ne pas utiliser de produits de traitement des plantes sur une bande de 3 m de large le long des haies.
- Haies basses : rabattre par tronçons à environ 2 m de hauteur, tous les 3 à 5 ans ; recéper à 30 cm de sol tous les 3 à 5 ans.
- Haies moyennes et arborées : les éclaircir pour favoriser la strate arbustive, effectuer des coupes de manière sélective, plus importantes pour les espèces à croissance rapide (noisetier), plus faibles pour les espèces à croissance lente (aubépine, cornouiller sanguin). les recéper (à 1 m de haut), par tronçons de 20 à 50 m ou au plus 1/3 de la longueur de la haie, tous les 3 ans. Le rajeunissement se fait ainsi par étapes sur un cycle de quelques années.



Plantation :

- Définir au préalable la fonction et le type de haie (basse, moyenne, arborée), en tenant compte de l'emplacement, de la nature du sol, de l'exposition et de l'altitude.
- Planter exclusivement des espèces indigènes : églantier, épine noire, fusain, cornouiller mâle et sanguin, viorne lantane, chèvrefeuille, noisetier, érable champêtre, etc.
- En zone agricole, laisser une bande herbeuse d'un mètre de large entre le champ et la haie comme zone tampon ; tenir compte des intérêts de l'agriculture (ombre portée, drainage, passage des véhicules agricoles).
- Etablir un plan de plantation avec l'aide d'un spécialiste.

Bibliographie

- Département de la gestion du territoire et Service des forêts, 2004. Entretien d'une haie, Neuchâtel.
- SRVA, 1995. La plantation des haies et l'amélioration de leur valeur biologique, Lausanne.

Prairies maigres



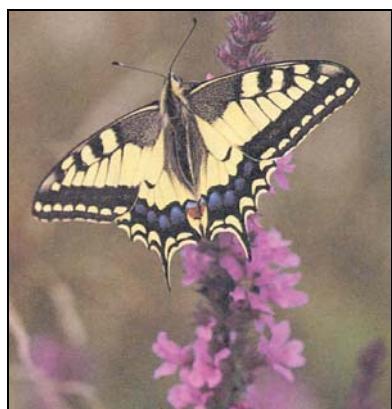
Caractéristiques

Plusieurs prairies maigres riches en espèces végétales et animales situées à Chaumont figurent à l'inventaire fédéral des prairies et pâturages secs et / ou à l'inventaire cantonal des prairies maigres.

Dans les prairies et les pâturages maigres croissants sur un sol sec et pauvre en éléments nutritifs, on dénombre plus de 350 espèces végétales, de nombreux reptiles, insectes, araignées et escargots terrestres. Une proportion élevée de ces espèces figure sur une liste rouge.

Malgré leur protection, les prairies et pâturages secs sont en régression.

Au cours de ce siècle, 90% de ces terrains secs ont été détruits. Actuellement, ils sont menacés entre autres par l'abandon ou par l'intensification de l'exploitation.



Machaon

L'exploitation extensive des prairies maigres par fauchage ou pacage est la condition de leur conservation.

Objectifs

Sauvegarder et valoriser ces milieux, favoriser leur développement.

Principes

- Maintenir une exploitation extensive des prairies par fauchage ou pacage, tout en évitant la surfertilisation et la surpâture.
- Entretenir ces milieux et prévenir l'embroussaillement par un fauchage tardif, une fois par an, à l'automne.



Bibliographie

- OFEFP, 1996. Prairies et pâturages secs de Suisse.

Murs de pierres



Mur en pierres sèches à Chaumont

Caractéristiques

Les murs de pâtrages et de propriétés sont des composantes fondamentales de l'organisation paysagère. Leur maillage tisse le canevas parcellaire, souligne la morphologie des propriétés et des prés.

La plupart de ces murs sont en pierres sèches (sans mortier) et sont généralement à deux rangs d'éléments dont chacun forme un des parements du mur. Un cailloutis sert de fourrure entre ces parements.

Les pierres utilisées ont été prises sur place (calcaire, peu gélif et résistant aux ravines).

Objectifs

Préserver les murs en pierres existants.

Restaurer les murs en tenant compte de l'existant et en évitant de les jointoyer avec du mortier.

Construire les nouveaux murs de manière à assurer une diversité de formes et d'appareils tout en garantissant un habitat pour la faune et le flore.

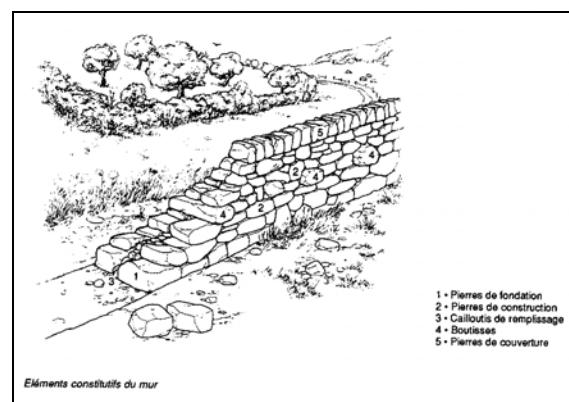
Principes

Conception :

- Intégrer le mur à son environnement direct en respectant les proportions originelles du mur à (re)construire ou en respectant celles des murs voisins.
- Réserver au pied du mur une bande d'environ 1 mètre pour laisser pousser la végétation herbeuse extensive.

Construction :

- Utiliser un gabarit trapézoïdal, correspondant au profil du mur (inclinaison de la paroi aval entre 3% et 16%).
- Disposer les pierres de manière à ce que chacune touche ses voisines.



Eléments constitutifs du mur

- Veiller à ce que les interstices entre deux pierres ne soient jamais exactement superposés, alterner les pierres d'une couche à l'autre.
- Remplir les espaces subsistants entre et sous les pierres de construction avec du cailloutis.
- Veiller à ce que la face supérieure des pierres de construction soit horizontale.
- Contrôler constamment qu'aucun élément ne touche le cordeau.
- Pour les murs de soutènement, veiller à permettre l'écoulement de l'eau en ménageant des ouvertures étroites percées dans le mur et en remplissant l'espace entre le pan interne et le terrain de cailloutis.

Bibliographie

- MAILLARD Nadja, 2000. Les murs de Chaumont, rapport d'inventaire, Section de l'urbanisme, Ville de Neuchâtel.
- TUFNELL Richard ; RUMPE Franck ; DUCOMMUN Alain et al., 1996. Murs en pierres sèches, manuel pour la construction et la réfection. Stiftung Umwelteinsatz Schweiz, Steffisburg.
- VILLE DE NEUCHATEL, 2004. Guide de conseils pour la construction et la restauration des murs en pierre – Neuchâtel et Chaumont.

Arbres



Ancienne allée d'arbres à Chaumont



Pic noir

Principes

- Compléter les allées le long de la route.
- Prévoir le rajeunissement des arbres d'alignement et des arbres isolés près des habitations.
- Augmenter les possibilités de nidification des oiseaux en posant des nichoirs.

Caractéristiques

Les alignements d'arbres et les arbres isolés font partie du paysage et du patrimoine culturel de Chaumont.

Les arbres qui ponctuent le paysage racontent l'histoire d'un site et sont souvent des marqueurs du territoire (accès, limites de propriété).

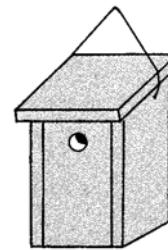
On trouve :

- Des allées le long des routes.
- Des allées ou alignements dans les parcs ou propriétés.
- Des arbres, isolés ou en groupe, proches des habitations.

Leur grande taille et leur vieillesse en font un habitat privilégié pour un grand nombre d'oiseaux.

Objectifs

Conserver, entretenir et développer le patrimoine arboré de Chaumont.



Nichoir pour petits cavernicoles

Ø du trou:
2,8 cm pour mésanges noire, nonnette, huppée, bleue;
3,2 cm pour mésange charbonnière, gobemouche noir;
4,5 cm pour sittelle, rougequeue à front blanc; épaisseur 2 cm;
dimensions en cm

Références

- Inventaire des arbres, Ville de Neuchâtel.
- La taille et l'élagage des arbres – Suppression de parties importantes d'un arbre, fiche d'information. Service des parcs et promenades, Ville de Neuchâtel.
- Arbres – Critères, définitions hauteurs, essences, fiche d'information. Service des parcs et promenades, Ville de Neuchâtel.